**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 45 (1965)

**Heft:** 4: Sports d'hiver

**Artikel:** L'équipement mécanique des stations de sports d'hiver

Autor: Zöldhegyi, Georges

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-886649

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'équipement mécanique des stations de sports d'hiver

par

Georges Zöldhegyi

Ingénieur diplômé E.P.F.

Pendant ces dernières années les sports d'hiver ont connu un essor inattendu. L'élévation du niveau de vie permet à un nombre grandissant de gens de s'évader des grandes villes. Avec la vulgarisation du ski un nouvel aspect de ce sport s'est répandu : le ski sur pistes. En effet, le nombre de skieurs qui montent à l'aide de peaux de phoques pour faire une randonnée dans la neige fraîche est en diminution constante. Le plus grand nombre désire cependant atteindre le plus rapidement possible le haut des pistes afin de les descendre à une vitesse de plus en plus élevée.

Pour faire face à cette évolution, les stations de sports d'hiver ont recours aux remontées mécaniques. Ces installations ont trouvé un accueil très favorable de la part du public et les skieurs fréquentent de préférence les stations qui en disposent d'un nombre suffisant pouvant satisfaire à l'afflux toujours plus dense. L'établissement d'un téléski ou d'un téléphérique à un endroit jusqu'alors inconnu, attire les skieurs et peut faire la prospérité de toute une région. Certaines stations de renommée internationale ont été créées artificiellement, leur emplacement ne dépendait que des pistes de ski et des possibilités d'y installer des remontées mécaniques.

Mis à part les chemins de fer à crémaillère qui à l'origine n'étaient destinés qu'au service d'été, la première en date de ces installations était le funiculaire. Son avantage est le grand débit. Avec des voitures doublées de 170 places par train, le funiculaire de Davos Parsenn (Suisse) arrive en deux tronçons, malgré la longueur totale de 4 kilomètres, à un débit horaire de 1000 personnes dans chaque sens. Toutefois la construction d'un funiculaire est extrêmement coûteuse, il nécessite en effet une infrastructure importante avec correction des accidents du terrain, travaux comparables à ceux d'une ligne de chemin de fer. Le déblaiement de la voie est un souci

constant du personnel d'exploitation.



Téléphérique de l'Aiguille des Grands Montets, Argentière (Haute-Savoie). (Photo Von Roll)

Le téléphérique ne présente plus ces inconvénients. Les rails sont remplacés par des câbles aériens, ce qui rend cette installation pratiquement indépendante du terrain. La vitesse de marche est bien plus élevée que celle du funiculaire et peut atteindre 12 mètres par seconde, correspondant à 43 kilomètres par heure comme le téléphérique de l'Aiguille des Grands Montets à Argentière (Hte-Savoie) et qui est en outre équipé d'une télécommande entièrement automatique depuis les cabines. Afin de pouvoir transporter un grand nombre de skieurs, certains téléphériques disposent de cabines à 100 places comme ceux de Schilthorn à Mürren (Suisse) et Trockerner Steg à Zermatt (Suisse).

Les installations plus simples, plus légères, comme les télésièges, les télécabines et les téléskis, peuvent rendre de précieux services et leur prix de revient est relativement bas. Les premiers télésièges à pinces fixes ont été mis en service aux États-Unis. Leur avantage consiste dans le fait que les skieurs peuvent garder les skis aux

pieds pendant le parcours. En revanche, ces installations présentent l'inconvénient d'être lentes et les voyageurs doivent monter et descendre en marche. Afin d'éliminer ces inconvénients, Von Roll S.A., Berne, en tant que premier constructeur a réalisé en 1945 le télésiège à pinces débrayables. Du fait que les véhicules sont libérés automatiquement du câble dans les stations, les voyageurs peuvent monter et descendre à l'arrêt. Ce système permet une vitesse de marche plus élevée. D'autre part, les personnes âgées et les enfants peuvent utiliser ces installations en toute sécurité. Pour la protection des voyageurs contre les intempéries, les sièges peuvent être remplacés par de petites cabines.

Ce système est actuellement très répandu, il est réalisé par plusieurs constructeurs et 65 installations de ce genre sont en service dans les stations suisses.

Le progrès de la technique moderne permet à toutes ces installations d'offrir le maximum de sécurité aux voyageurs, pour autant qu'elles soient réalisées par



Télésiège "Sunegga", Zermatt (Suisse). Au fond le Mont Cervin. (Photo Von Roll)

des constructeurs expérimentés et spécialisés dans ce domaine.

Les stations de sports d'hiver, dont les responsables n'ont pas compris le phénomène de la transformation complète du tourisme en général et du ski en particulier, sont délaissées par les skieurs qui représentent le plus grand nombre des touristes hivernaux. Hélas, bien des hôtels ont dû fermer leurs portes pendant l'hiver du fait que les stations en question ne disposaient pas de remontées mécaniques.

Grâce à ces installations, le ski est devenu le vrai sport populaire, favorisant l'évasion d'un nombre toujours croissant de gens et contribuant largement à l'amélioration de la santé de populations entières.

G. Z.